



44^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE L'HORTICULTURE, SANTÉ ET LOISIR

Procès-verbal de la quarante-troisième assemblée générale de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec tenue le 14 août 2021 de façon hybride via Zoom et à l'Hôtel L'Oiselière

Avant de débiter l'assemblée proprement dite, le président de la Fédération, M. Réjean Paradis, souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il présente le programme de la journée.

Le président présente les membres du conseil d'administration et le directeur général.

1. **L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 01** par le président de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, M. Réjean Paradis.

Réjean Paradis demande à l'assemblée d'entériner une résolution du conseil d'administration pour nommer M. Yves Chantal comme président de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Le président de l'assemblée informe les membres qu'il a reçu la confirmation écrite de la secrétaire de la Fédération à l'effet que l'avis de convocation a été envoyé aux membres conformément aux règlements généraux. Copie de l'avis de convocation et de la déclaration de la secrétaire sera jointe au dossier de l'assemblée.

3. **VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM**

Le président de l'assemblée mentionne que le rapport de la secrétaire indique que la convocation a été faite dans les délais et que 24 organismes membres en règle sont présents, ce qui représente 15 % des membres.

IL Y A QUORUM et l'assemblée peut poursuivre ses délibérations.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et nomination d'un président d'assemblée
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Vérification des présences et du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 2 août 2020 et suites
6. Présentation des rapports
 - ✓ Rapport du président des activités de 2020-2021
 - ✓ Programme Horti Jeunes
 - ✓ Programme Horti Aînés
 - ✓ Programme Écologie et environnement
 - ✓ Présentation des gagnants du concours Gisèle-Lamoureux
7. Présentation du bilan financier du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021
8. Nomination des vérificateurs pour l'année financière 2020-2021
9. Montant de la cotisation pour la prochaine année
10. Élection des membres du conseil d'administration
 - ✓ Rapport du comité des élections et élections
11. Varia et période de questions
12. Levée de l'assemblée

Après la lecture de l'ordre du jour, le président de l'assemblée demande s'il y a des sujets à ajouter à l'article 11 « Varia ».

Mme France St-Onge de la Société d'horticulture de Bromont propose l'adoption de l'ordre du jour. Elle est appuyée par Mme Cécile Camirand des Orchidophiles de Montréal. Le point 11 demeurera ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 AOÛT 2020 ET SUIVIS

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition à l'effet de dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 août 2020.

M. Mario Delongchamps de la Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke propose la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 août 2020. Il est appuyé par M. Patrick Parent de la Société d'horticulture de Granby.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 août 2020

Mme Lucie Raymond de la Société d'horticulture et d'écologie de St-Nicolas propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 août 2020. Elle est appuyée par M. Yvon Trudeau de la Société d'horticulture de Ste-Foy.

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1. Rapport du président des activités de l'année 2020-2021

Le président de la Fédération présente le rapport des activités de l'année 2020-2021. Ce rapport des activités 2020-2021 a été adopté par le conseil d'administration de la Fédération.

Le président demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Le président de la Fédération termine en remerciant les membres du conseil d'administration, le personnel ainsi que les commanditaires pour leur appui et leur soutien au cours de ces années.

Le président d'assemblée déclare que le rapport d'activités de l'année 2020-2021 est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

6.2 Programme Horti Jeunes et gagnants des meilleurs rapports

Le président de l'assemblée invite Mme Adèle Côté à présenter le rapport annuel du programme Initiation des jeunes à l'horticulture.

6.3 Programme Horti Aînés et gagnants des meilleurs rapports

Il invite ensuite Mme Nicole Caron, responsable du programme L'horticulture et les aînés, à livrer le rapport annuel.

6.4 Programme Écologie et Environnement et gagnants des meilleurs rapports

Il invite Mme Sylvie Trépanier responsable du programme Écologie et Environnement à présenter le rapport annuel.

Le président de l'assemblée remercie Adèle Côté, Nicole Caron et Sylvie Trépanier. Il félicite les membres qui ont présenté un projet et encourage les organismes à participer en grand nombre.

6.5 Présentation des gagnants du concours Gisèle-Lamoureux

Le président de l'assemblée invite Mme Ann G Beaulieu à dévoiler les gagnants.

Le thème pour l'an prochain : Les plantes alpines en milieu naturel

7. PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Mme Nicole Caron présente le rapport financier pour l'année 2020-2021.

Les produits ont été de 245 042\$ et les charges de 120 520\$. Les membres présents ont été agréablement surpris d'apprendre que des revenus de 65 877\$ ont été générés grâce aux dons recueillis et du Programme d'appariement du Ministère de l'Éducation. La trésorière répond aux questions des membres.

Le président d'assemblée déclare que le rapport sur les états financiers est formellement reçu par l'assemblée. Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

8. NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR MISSION D'EXAMEN

Mme Nicole Caron propose de nommer ASBL pour l'année financière 2021-2022.

Mme France St-Onge de la Société d'horticulture de Bromont propose la nomination de ASBL pour l'année financière 2020-2021. Elle est appuyée par M. Patrick Parent de la Société d'horticulture de Granby.

ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

9. MONTANT DE LA COTISATION POUR LA PROCHAINE ANNÉE

M. Réjean Paradis informe que le conseil d'administration recommande aucune augmentation des cotisations pour l'année 2021-2022.

Membres réguliers	1 à 150 membres :	100 \$
	151 à 300 membres :	115 \$
	Plus de 300 membres :	125 \$
Jardins communautaires	50 \$ 1 ^{ère} année	
	70 \$ années subséquentes	
Membres affiliés	Jardins	120 \$
	Commanditaires	125 \$
Membre individuel		15\$

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président d'assemblée M. Yves Chantal, demande à Mme Nicole Caron, présidente du comité de mise en candidature, de faire son rapport.

La présidente du comité annonce que cinq postes sont à combler cette année. Trois candidatures ont été reçues selon les règles. Les candidatures acceptées sont celles de M. Yves Lambert, M. Louis Lévesque et de Mme Annie Houle.

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare qu'il n'y a pas lieu d'avoir une élection.

Conformément aux règlements, le président d'élection déclare ces personnes élues comme administrateurs de la Fédération pour un terme de deux ans.

Deux postes demeurent vacants et il invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature.

11. VARIA ET PAROLES AUX MEMBRES

Les membres ont profité de la période des questions pour s'exprimer. Monsieur Maheux était particulièrement intéressé de connaître comment les sociétés fonctionnaient en cette période de pandémie. Plusieurs personnes ont relaté leurs expériences. Ce fut un échange fort enrichissant.

12. PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président Réjean Paradis annonce qu'en 2022 la Journée de la Fédération aura lieu à Trois-Rivières. La date sera précisée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Lucie Garon de la Société d'horticulture Kamouraska L'Islet propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 38.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ